

# Livret d'information à destination du public en situation de handicap

## **Pense-Bête Pense-Pro**

Bon repos - 97214 Le Lorrain  
Siret : 834 408 445 00023

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 02973329897  
auprès du Préfet de la région  
Martinique



# Sommaire

|                      |        |
|----------------------|--------|
| INTRODUCTION         | Page 3 |
| Dispositif d'accueil | Page 4 |
| Partenariat          | Page 8 |

Pense-bête Pense-Pro Formations s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous nos apprenants d'accéder à nos différentes formations et de développer leur potentiel.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent ou souffrant d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation. Pense-bête Pense-Pro Formations s'engage ainsi pour tout apprenant en situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins ;
- Étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;
- Faire le lien entre les différences services de notre organisme de formation
- L'accompagner dans ses démarches

Pense-bête Pense-Pro Formations se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.

Toutefois, la réussite de l'apprenant reste de sa responsabilité et Pense-bête Pense-Pro Formations ne peut être tenu pour responsable dans le cas où l'apprenant ne déploierait pas les moyens nécessaires à l'obtention de sa certification.

Ce livret contient les informations essentielles concernant l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap, ainsi que les aménagements mis en place. Vous trouverez également, dans ce livret, les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre formation.

## LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPREANTS EN SITUATION DE HANDICAP

### 1.1 QU'EST CE QUE LE HANDICAP ?

Est considéré comme handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant.
- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.
- L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.

Afin de pouvoir bénéficier de notre dispositif d'accompagnement ainsi que des différents aménagements spécifiques, merci de présenter le document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

Nous vous présentons ci-dessous la liste des différentes reconnaissances ainsi que des organismes délivrant ou attestant de votre situation de handicap.

Un rendez-vous sera organisé avec notre Référent Handicap, Mme VINSOBRE Marthe-Hélène et c'est lors de ce rendez-vous que nous vous demanderons ce document officiel et que nous étudierons votre situation afin de pouvoir définir les aménagements dont vous aurez besoin lors de votre formation au sein de Pense-Bête Pense-Pro Formations.

## 1.2 LISTE DES DIFFERENTES RECONNAISSANCE DE HANDICAP

### RQTH (**R**econnaissance de la **Q**ualité de **T**ravailleur **H**andicapé)

délivrée par la MDPH (**M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées)

décision administrative

permet de bénéficier d'aides spécifiques et d'un temps tiers

### PPS (**P**rojet **P**ersonalisé de **S**colarisation)

délivrée par la MDPH

concerne les apprenants en situation de handicap ayant besoin d'aménagements spécifiques

### AAH (**A**llocation aux **A**dultes **H**andicapés)

aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources

### ALD ( **A**ffection **L**ongue **D**urée)

relève de la sécurité sociale

attestation AMELI

Concerne les maladies chroniques

### 1.3 QUI M'ACCOMPAGNE ?

Pense-Bête Pense-Pro Formations dispose d'un Référent Handicapé en la personne de Madame VINSOBRE. Elle veille à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap. Elle est l'interlocutrice privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

### 1.4 COMMENT SE DÉROULE MA FORMATION ?

l'accompagnement se déroule en 3 étapes



#### 1.4.1 QUAND PARLER DE SON HANDICAP

Vous pouvez faire part de votre handicap dès que vous candidatez pour une formation. Il vous suffit de l'indiquer dans l'espace prévu à cet effet sur le questionnaire d'entretien ou lors de l'appel découverte avec Madame VINSOBRE.

Votre situation sera étudiée et les aménagements possibles également.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de nous fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

#### 1.4.3 COMMENT EST ADAPTÉE MA FORMATION ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec Mme VINSOBRE, celle-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent différer.

#### 1.4.3 COMMENT EST ORGANISÉ LE SUIVI DE MA FORMATION ?

Durant toute votre formation, Mme VINSOBRE reste à votre écoute, elle vous accompagnera dans le suivi de votre formation et suivra votre évolution. Elle est à même si vous le souhaitez, de vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles elle est par ailleurs en relation.

Elle s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

#### 1.5 LES OUTILS MIS À MA DISPOSITION

Chaque apprenant dispose d'un espace extranet sur Digiforma, notre LMS de formation dès lors qu'il est inscrit dans notre organisme de formation.

Il peut y accéder via un ordinateur, un téléphone portable ou bien une tablette, dès lors qu'il dispose d'une connexion internet. Le portail Digiforma est indispensable pour chaque apprenant.

Il facilite la communication et la transmission d'informations essentielles pour le bon déroulement de la formation des apprenants et permet de suivre en temps réel votre parcours au sein de notre organisme de formation.

A partir de ce dernier, vous pourrez consulter :

- Votre progression pédagogique
- Votre activité pédagogique
- Vos plannings de cours
- Les supports de cours
- signer votre feuille d'émargement...

**PENSE-BETE PENSE-PRO**  
Accès apprenant  
Clarisse BONHEUR

A propos de PENSE-BETE  
PENSE-PRO

Toutes mes sessions

Gérer les documents  
administratifs

- Page d'accueil de la formation
- Suivi pédagogique
- Programme
- MODULE 1 - OBJECTIF, RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE
- MODULE 2 - L'ORGANISATION PHYSIQUE DES DOCUMENTS
- MODULE 3 - LA GESTION DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES
- MODULE 4 - LES DIFFÉRENTES SOURCES DE PRODUCTION DE DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE
- MODULE 5 - LE CLASSEMENT ET LA SÉCURISATION DU PARCOURS DES DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE

## Gérer les documents administratifs

**EVALUATIONS À REMPLIR**

Grille entretien

Évaluation pré-formation

**ACTIVITÉS E-LEARNING À RÉALISER**

MODULE 1 - OBJECTIF, RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION

MODULE 2 - L'ORGANISATION PHYSIQUE DES DOCUMENTS

MODULE 3 - LA GESTION DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

MODULE 4 - LES DIFFÉRENTES SOURCES DE PRODUCTION DE

MODULE 5 - LE CLASSEMENT ET LA SÉCURISATION DU PARCOURS DES

**EMARGEMENTS À SIGNER**

25 novembre 2021, matin

test de positionnement.docx

OUVRIRE LE DOCUMENT

DATES

2021

25/11/2021 - 09/12/2021

2021

25 novembre 2021

● 09:00 10:00

9 décembre 2021

● 09:00 11:00

Mois

Mon planning

jeudi

jeudi

## PARTENARIAT

Pense-Bête Pense Pro formation met en place des partenariats afin d'accompagner l'apprenant en situation de handicap dans sa démarche de formation. Prendre en compte les spécificités et trouver les solutions de compensation peuvent être ardu.

C'est pour cela que nous travaillons notamment avec Mme Marie-Alice KICHENIN qui est chargée de mission Ressource Handicap Formation (RHF). C'est elle qui centralise les demandes et dirige vers les bons interlocuteurs

Une liste, tenue à jour, des partenaires gravitant autour de la prise en charge des situations de handicap et plus principalement au niveau de la formation professionnelle est tenue à disposition.

N'hésitez pas à demander la liste  
par mail : [pensepro972@gmail.com](mailto:pensepro972@gmail.com)  
ou à la télécharger sur le site : [www.pensebetepensepro.com](http://www.pensebetepensepro.com)